

Réf: Dossier N° : 16506

AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT INTER » en
abrégé «STTI SARL »**

**Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE AVENUE 18 RUE 13 ,LOT
446C, 03 BP 3315 ABJ 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 01 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination: « SOCIETE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT INTER »
en abrégé «STTI SARL ».**

Objet: Opération de transit et de transport. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE AVENUE 18 RUE 13 ,LOT 446C,
03 BP 3315 ABJ 03**

GERANT: Monsieur MOUSSA KAMAGATE .

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20056 du 01/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7396 du 01/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

